



Projet d'Arrêté - Conseil du 17/06/2019

**Objet :** Subsidies Tourisme et Culture 2019 à l'asbl Artonov.- Montant total : 9.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983. Loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001. Arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;  
Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Artonov afin de mener à bien l'organisation du Festival interdisciplinaire Artonov 2019;

Vu les crédits prévus aux articles 56110/33202 (6.000,00 EUR) et 77210/33202 (3.000,00 EUR) du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget 2019 par l'autorité de tutelle;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Octroyer des subsides pour un montant total de 9.000,00 EUR aux articles 56110/33202 (6.000,00 EUR) et 77210/33202 (3.000,00 EUR) du budget ordinaire 2019 à l'asbl Artonov pour l'organisation du Festival interdisciplinaire Artonov 2019.

Article 2 : Les dépenses seront engagées aux articles 56110/33202 (6.000,00 EUR) et 77210/33202 (3.000,00 EUR) du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget 2019 par l'autorité de tutelle.

Annexes :